

Nouvelle année, nouveau départ ?

Le mouvement de l'emploi vient de s'enclencher. C'est pour un certain nombre d'entre vous l'espoir d'un renouvellement dans leur carrière, voire d'une meilleure conciliation vie professionnelle-vie personnelle.

La CGT-EP est à vos côtés, avec des représentants dans chaque département de l'académie, tant dans le premier degré que dans le second degré.

Vous pouvez être accompagnés au moment de la constitution de votre dossier, ainsi qu'au moment des commissions. Pensez à nous faire part de vos intentions de mutations aux adresses indiquées ci-dessous.



Sarah Conquer

Co-secrétaire académique pour le secondaire

**Vous êtes au mouvement 1er et 2nd degré?
Vous voulez que notre syndicat vous suive?**

Contactez-nous:

vanessa.robert@cgt-ep.org pour le premier degré

philippe.legrand@cgt-ep.org pour le second degré

Être Délégué.e syndical.e (DS) c'est quoi pour résumer ?

Le délégué syndical représente son syndicat auprès de l'employeur, assure la défense des intérêts professionnel du personnel et anime la vie syndicale dans l'entreprise.

Le DS est nommé par un syndicat représentatif dans l'entreprise. Il doit être choisi parmi les candidats aux élections professionnelles, élu ou non.

Les DS sont libres de leurs déplacements à l'intérieur et hors de l'entreprise, ils disposent d'un crédit d'heures. Ils siègent de droit aux réunions du CSE.

Le DS représente le syndicat qui l'a nommé auprès de l'employeur, il anime la section syndicale, organise des réunions, il affiche des informations sur le panneau syndical, distribue des tracts. Il négocie les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) locales ainsi que les accords d'entreprise.

La CGT EP propose des formations aux RSS et aux DS afin de remplir leurs missions. Ainsi, j'ai bénéficié d'un module à la maison des syndicats d'Angers. C'était extrêmement intéressant d'échanger avec des collègues d'autres établissements. Et puis le Bureau régional est toujours à disposition et donc d'une aide précieuse.



Louis-Marie Chupin

Personnel Ogec

DS St Joseph Le May-sur-Evre (49)

INFOS AGRI

Septembre 2025 :

suppression de postes dans l'Agricole privé ?

Les chiffres qui nous parviennent pour la rentrée scolaire de septembre 2025 ne sont pas sans nous inquiéter. Un nombre conséquent (une quinzaine) de postes seraient supprimés dans l'enseignement agricole privé sous contrat. Avec une répercussion évidente sur notre académie de par son poids. La CGT EP demande à Annie Genevard, notre Ministre de tutelle, de revoir la copie proposée par le gouvernement, à l'instar de ce qui a été fait dans l'Éducation nationale.

Laetitia Mota

Lycée les Horizons [Sarthe]



**#GREVE
FEMINISTE**

le 8 mars

A LA RENCONTRE DES STAGIAIRES

Nous venons de terminer le cycle des rencontres avec les stagiaires dans les instituts de formation de l'académie. Avec mes collègues, nous nous sommes partagés ces moments et nous avons pu échanger avec l'ensemble des stagiaires qui sont dans leur année de validation après l'obtention du concours à la fin de l'année scolaire dernière.

Leur objectif est bien entendu la titularisation et donc un contrat définitif en juin prochain. Nous avons pu répondre à leurs légitimes questions. Leur donner nos coordonnées pour poursuivre les échanges. Les rassurer : elles/ils ne sont pas seul.es : la CGT EP est présente à leur côté notamment pour les aider dans la constitution de leur dossier pour le mouvement qui les verra être nommé.es sur un premier poste comme titulaire. Mais aussi les accompagner pendant les commissions de l'emploi, et ce pendant tout le processus afin de défendre au mieux leurs demandes et aspirations.

N'hésitez à contacter notre équipe pour échanger avec elle avant la prochaine étape d'avril qui vous verra vous positionner en fonction des postes déclarés. Une seule adresse : academie.nantes@cgt-ep.org



Julie Baty
DS Saint Joseph Machecoul (44)

POUR L'USR-CGT 44, LA SÉCURITÉ SOCIALE DOIT RETROUVER SES MISSIONS PREMIÈRES QUI SONT DE SÉCURISER ET PROTÉGER L'ENSEMBLE DES CITOYEN·NES CONTRE TOUS LES ALÉAS DE LA VIE.

RASSEMBLEMENTS

JEUDI 20 MARS 2025 - 10H30

NANTES : DEVANT L'ARS - 17 BD GASTON DOUMERGUE
ST NAZAIRE : DEVANT LA CPAM

L'HEURE EST A LA MOBILISATION !

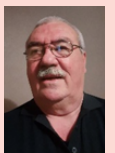
Gouvernement, patronat, et "experts" en tout genre n'ont cessé, ces derniers mois, d'accuser les retraité-es de tous les maux. Nous serions responsables d'une grande partie de la dette du pays et du prétendu « déficit de la Sécurité sociale ». Nous, retraité-es, ne sommes ni des nanti-es ni des privilégié-es :

- 60 % des retraité-es perçoivent une pension inférieure au SMIC ;
- 31 % des retraité-es gagnent moins de 1 000 € par mois, dont 74 % sont des femmes ;
- 11 % des retraité-es vivent en situation de pauvreté, voire de misère, avec une pension moyenne de 790 € par mois. N'ayant souvent plus les moyens pour se soigner :
- 700 000 retraité-es n'ont pas complémentaire santé ou mutuelle.
- 1,6 millions d'entre elles et eux ne se soignent plus ou peu.

Dans nos établissements, les personnels féminins, sont les premières impactées avec des salaires très souvent au niveau du SMIC, un emploi à Temps Partiel contraint et des pensions de retraites à l'avenant.

Les retraité-es de la CGT-EP Pays de la Loire sauront s'organiser en interpro CGT pour débattre et préparer la journée de mobilisation intersyndicale du 20 mars 2025 en territoires.

En amont, nous irons vers la population retraitée, sur les marchés, rassemblements ou domiciles, porter nos revendications d'une protection sociale intégrale, l'accès aux soins et à des services publics de qualité et de proximité, poursuivre les signatures de la pétition sur la revalorisation des pensions.



Yves WEBER
Responsable Section Retraité-es



Vous souhaitez vous renseigner, nous rejoindre, vous syndiquer ?

Contactez-nous pendant nos permanences (à Nantes et à Angers)

Par mail : academie.nantes@cgt-ep.org ou au **06 08 151 151**



Un seul mail pour contacter toute l'équipe régionale :

academie.nantes@cgt-ep.org

/ Site Web : <https://cgtpepnantes.reference-syndicale.fr>

> <https://www.facebook.com/CgtEnseignementPrivePaysdeLaLoire/>